



Analyse multidimensionnelle de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine de survie dans le département de Kantché (Niger)

A Multidimensional Analysis of Child Enrolment in Women's Survival Migration in the Department of Kantché, Niger

Hamza MAMANE

Université André Salifou, Zinder, Niger

Laboratoire Sociétés-Territoires-Environnement

Email : hamzamamane@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0007-0494-3419>

Kabirou SOULEY

Université André Salifou, Zinder, Niger

Laboratoire Sociétés-Territoires-Environnement

Email : kabsoul@gmail.com

Résumé : Cette étude porte sur l'enrôlement des enfants dans la migration féminine de survie au niveau du Département de Kantché. Elle vise à analyser les dynamiques et les impacts de l'implication des enfants dans la migration féminine. La méthodologie utilisée combine des approches quantitatives et qualitatives. Des questionnaires ont été administrés à 270 individus (chefs de ménage, anciennes migrantes et enfants enrôlés) sélectionnés de façon aléatoire dans quelques villages des communes de Daouché et Kourni, dans le Département de Kantché. Des entretiens qualitatifs auprès de chefs de services techniques, d'autorités locales et administratives ont complété ces données. Au terme de cette recherche les résultats obtenus révèlent que les chefs de ménage majoritairement des agriculteurs avec des revenus instables, possèdent des faibles niveaux d'instruction et prennent en charge des familles élargies (70 % avec plus de 5 enfants). Les femmes migrantes sont moins âgées (72 % ont moins de 35 ans), mariées, et ont souvent un passé migratoire. Les enfants enrôlés de leur part sont principalement âgés de 9 à 12 ans (44 %). Ils sont enrôlés pour apporter un soutien familial (41 %) et pour l'augmentation des revenus (23 %). Ces raisons montrent que la migration est une stratégie de survie. Le processus étant majoritairement clandestin, une fois dans les pays d'accueil, 73 % des enfants sont contraints à la mendicité. Les produits de cette activité sont envoyés pour soutenir la famille restée au pays. L'enrôlement des enfants dans la migration et la pratique de la mendicité entraînent des traumatismes psychosociaux et la violation de leurs droits.

Mots-clé : Migration féminine, Enrôlement des enfants, Mendicité, Droits des enfants, Département de Kantché

Abstract: This study focuses on the involvement of children in female survival migration in the Kantché Department. It aims to analyze the dynamics and impacts of children's involvement in female migration. The methodology used combines quantitative and qualitative approaches. Questionnaires were administered to 270 individuals (heads of households, former migrants, and enrolled children) selected at random from several villages in the communes of Daouché and Kourni, in the Kantché Department. Qualitative interviews with heads of technical services and local and administrative authorities supplemented this data. The results of this research reveal that heads of households, who are mainly farmers with unstable incomes, have low levels of education and are responsible for extended families (70% with more than five children). Migrant women are younger (72% are under 35), married, and often have a history of migration. The children they recruit are mainly aged between 9 and 12 (44%). They are recruited to provide family support (41%) and to increase income (23%). These reasons show that migration is a survival strategy. As the process is mostly clandestine, once in the host countries, 73% of

children are forced into begging. The proceeds from this activity are sent to support the family back home. The recruitment of children into migration and the practice of begging lead to psychosocial trauma and the violation of their rights.

Keywords: Female migration, Enlistment of children, Begging, Children's rights, Kantché Department

Introduction

La mobilité des personnes est aujourd'hui l'une des questions les plus pressantes dans le monde selon l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM, 2014. p. 9). Pour Souley (2010), en Afrique occidentale et particulièrement au Sahel, depuis des années, les hommes ont acquis une certaine mobilité pour faire face à la récurrence des sécheresses (1973, 1984, 1995). Ces déplacements concernent, pour l'essentiel, les paysans dont l'activité principale est liée à la mise en valeur des terres agricoles (Souley et al, 2017. P. 338). Le phénomène migratoire, de par son ampleur et les enjeux socio-économiques, politiques, culturels et sécuritaires qui le sous-tendent, constitue une source de préoccupation majeure à l'échelle planétaire, selon le ministère de l'intérieur de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses dans la Politique Nationale de la Migration du Niger (2020, p. 11).

En 2017, quelques 363 000 personnes ont émigré du Niger vers d'autres États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Afrique du Nord et de l'Europe en utilisant les circuits officiels de migration. Le nombre total de migrants en provenance du Niger équivaut à 1,7 % de sa population. Parmi ce nombre, 89 % ont migré vers des pays de la CEDEAO comme le Nigéria (32 %), le Bénin (22 %), le Togo (18 %), la Côte d'Ivoire (14 %) et le Burkina Faso (3 %) selon l'ONU Femmes (2021, p. 8). Loin de ces chiffres officiels, beaucoup des nigériens embrassent la migration sans passer par les voies officielles. Ils sont des milliers, voire des centaines des milliers, à franchir les frontières nationales pour la migration clandestine. Chaque année après les récoltes, voire avant, plusieurs villages se vident de leurs bras valides vers les pays côtiers pour fuir la misère du terroir natal et aller à la quête d'un mieux-être (Brah, 2024, p. 2). La pratique migratoire, selon Mounkaila (2002, p.8) constitue le dernier recours lorsque toutes les solutions locales au problème alimentaire étaient épuisées. C'est dans cette logique que les migrations sont effectuées pour satisfaire les besoins urgents des familles restées aux villages (Aboubacar Barmou, 2018, p. 252).

On assiste actuellement, à une migration féminine internationale et à une migration féminine interne. Les femmes du Niger migrent pour diverses raisons, notamment pour échapper à la pauvreté, par manque de possibilités en termes de moyens de subsistance durables et pour cause d'insécurité alimentaire résultant de la dégradation de l'environnement et du changement climatique (ONU Femmes, 2021, p. 3). Ainsi, plusieurs foyers d'émigration féminine se sont développés au cours de ces dernières années, notamment dans la région de Zinder au Sud-Est du Niger plus précisément au niveau du département de Kantché. La majorité des femmes de la Région de Zinder dépendent principalement de l'agriculture, de l'élevage et du commerce. Mais ces activités ne suffisent souvent pas à assurer leur subsistance. C'est ainsi que de nombreuses femmes migrantes sont issues du Département de Kantché dans la Région de Zinder, dont le contexte socioéconomique est décrit comme difficile (Oumarou, 2016, p. 14). Dans un contexte d'insécurité alimentaire permanente et d'extrême pauvreté, les revenus migratoires et les ressources agricoles locales s'inscrivent dans le cadre de stratégies économiques qui accordent une large place à l'activité migratoire en tant que source de revenus. Ce rôle de complémentarité dévolu aux revenus migratoires, ne peut que se renforcer davantage au point de devenir une stratégie de survie (Mounkaila, 2002, p. 13).

Il est cependant constaté dans le Département de Kantché la féminisation de la migration avec une forte implication des enfants. En 2023, la direction départementale de l’état civil, de la migration et des réfugiés a reçu 2553 personnes refoulées parmi lesquelles 559 femmes et 1686 enfants mineurs. Pendant cette même année, l’administration départementale de l’éducation a enregistré 2601 abandons sur un effectif global de 71 051 élèves. Ces enfants ont abandonné le banc de l’école pour la migration (Mamane et Souley, 2024, p. 125).

Cette nouvelle structuration de la migration met à mal le modèle des ménages dirigés par des hommes, qui sont les principaux soutiens de familles. Ainsi, la dynamique de la migration nous amène à émettre l’hypothèse selon laquelle l’ enrôlement des enfants dans la migration féminine résulte de la défaillance du système patriarcal local, exacerbée par la pauvreté, l’insécurité alimentaire et la dégradation environnementale. Eu égard à ce qui précède, qu’est-ce qui explique la migration féminine avec l’ enrôlement des enfants dans le Département de Kantché ?

Le travail suivant comprend trois parties à savoir le cadre physique et méthodologique, les résultats et la discussion.

1. Méthodes

Cette partie traitera de la présentation de la zone d’étude et de l’approche méthodologique utilisée pour la collecte des données

1.1. Présentation de la zone d’étude

Le Département de Kantché fait partie des dix départements que compte la région de Zinder. Il est subdivisé en neuf (9) communes, créées par la loi 2002-014 du 14 juin parmi lesquelles celles concernées par cette étude (figure 1).

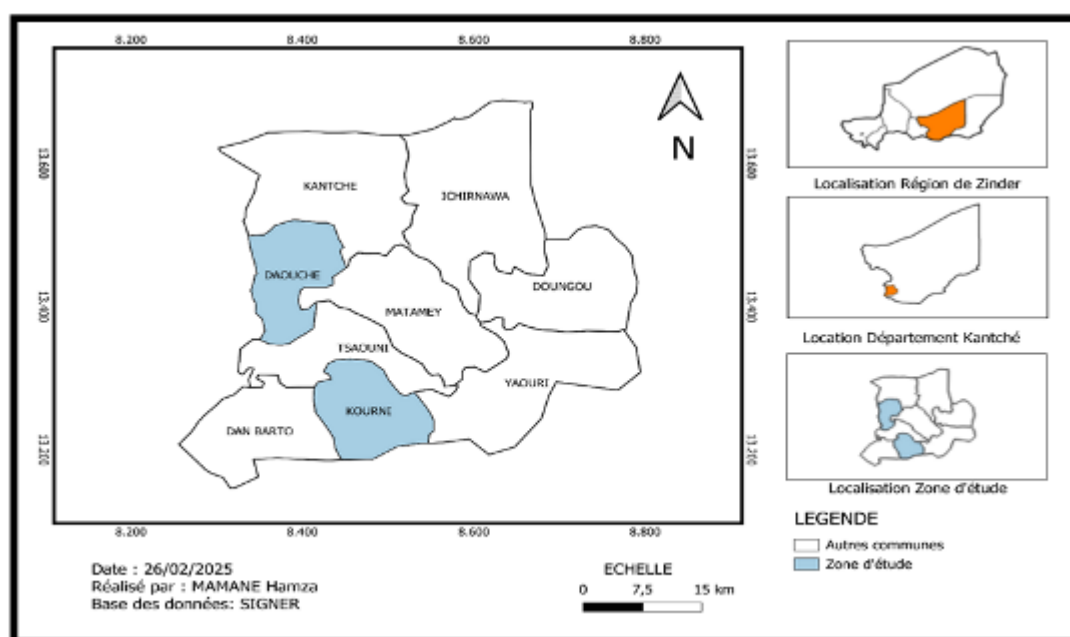


Figure 1. Localisation des communes d’Etude dont celles de Daouché et de Kourni, les deux communes d’études qui sont représentées en bleu. (Source : Base de données SIGNER)

Le Département de Kantché compte 399 181 habitants (RGPH, 2012) soit une densité démographique de 168 habitants/Km². Selon les données dudit recensement, les jeunes de moins 19 ans représentent 64,36 % et les femmes 50,29 % (INS, 2013, p. 307). Avec un taux d’accroissement moyen annuel de 4,3 % et un indice de fécondité de 7,6 enfants par femme, le

département de Kantché connaît un grand croit démographique. En 2024, le nombre de la population est estimé à 649 735 habitants selon les projections de l'INS. Cette importante croissance démographique a engendré une crise du foncier rural en réduisant la taille des surfaces cultivables pour les ménages. Ceci a du coup provoqué une insécurité alimentaire chronique. L'agriculture étant l'activité principale pratiquée dans ce département, couvre moins de 50 % des besoins de la population.

1.2. Approche méthodologique

Cette étude fait une analyse de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine. Elle se base sur la collecte des données au niveau du département de Kantché. La première phase de cette étude a consisté à choisir deux communes les plus touchées parmi les neuf communes que compte le département. Le choix se porte sur les communes rurales de Daouché et de Kourni. Elles sont durement touchées par le phénomène de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine. Les deux communes d'étude, Daouché et Kourni totalisent 108 445 habitants en 2024. Ainsi, vu la taille importante de la population, la méthode statistique de Cochran est utilisée pour déterminer l'échantillon comme consigné dans le tableau 1.

Communes d'études	Population en 2024	Population Total (2024)	Echantillon
Daouché	61 451	108 445	271
Kourni	46 994		

Tableau 1 : Taille de de la population et de l'échantillon (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

La collecte des données quantitatives est faite sur la base de trois questionnaires individuels adressés aléatoirement aux chefs de ménage, aux anciennes migrantes et aux enfants ayant fait l'objet d'enrôlement dans la migration féminine au niveau de ces deux communes. Faute de données statistiques sur les différents acteurs à enquêter, il est opté d'adresser ces questionnaires au même nombre d'acteurs par communes et par villages choisis. Le choix de ces villages a été guidé par le gradient de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine, donc du plus concerné au moins concerné en passant par le moyennement touché. C'est ainsi qu'au niveau de la commune de Daouché, les villages de Tounfafi Mai Kassoua, de Takara et de Daouché sont identifiés et ceux de Maikazaki, de Doundou et de Kourni pour la Commune de Kourni. Le nombre des personnes enquêtées se présente dans le tableau 2.

Communes	Nombre d'acteurs enquêtés par catégorie		
	Anciennes migrantes	Enfants enrôlés	Chefs de ménage
Daouché	45	45	45
Kourni	45	45	45
Total	90	90	90

Tableau 2. Répartition du nombre d'enquêtés par Commune (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

En ce qui concerne les données qualitatives, elles sont recueillies à travers des entretiens semi-directifs auprès de 17 personnalités. Elles sont composées des agents de services techniques (dont 3 du service l'Etat-civil, 2 du service de la protection des femmes et

des enfants, 3 du service de l'agriculture, 2 du service de l'élevage) et des autorités traditionnelles et administratives.

Les données quantitatives sont recueillies grâce à un logiciel, KoboToolbox. Après vérification, les données sont envoyées en ligne vers la base de données au niveau de Kobocollect. A la fin de l'administration de ces différents questionnaires, les données téléchargées sont extraites sous forme d'Excel pour une meilleure utilisation. Le tableur Excel a servi d'analyser les données recueillies sur le terrain et d'obtenir des tableaux croisés pour réaliser des graphiques, des tableaux et des histogrammes. Les données qualitatives sont traitées manuellement.

2. Résultats

Les résultats obtenus portent sur la situation économique et sociale des enquêtés, la dynamique de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine, les conditions de vie à la destination et les réponses apportées par les institutions.

2.1. Les profils socio-démographiques des enquêtés

Cette partie va ressortir les profils socio-démographiques des personnes enquêtées au niveau du département. Ces données vont permettre d'analyser les facteurs déterminants de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine.

2.1.1. Les chefs de ménages

Les ménages dans le Département de Kantché sont dirigés essentiellement par des hommes. L'analyse de la figure 2 montre que les chefs de ménages sont occupés à plus de 75 % par l'agriculture.

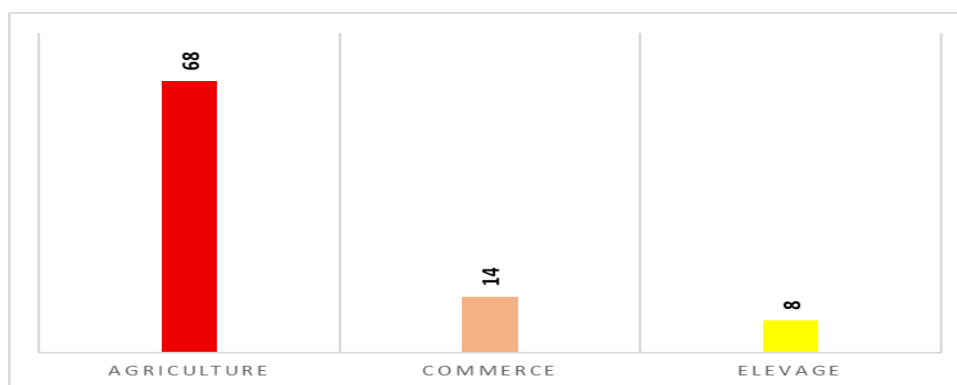


Figure 2. Activités des chefs de ménage (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

L'agriculture, principale source de revenus, fait face à plusieurs défis, notamment les aléas climatiques, la pression démographique et les morcellements des terres de cultures. Les ménages se caractérisent par des revenus saisonniers instables. Cv 6 (2025) explique les raisons du départ des femmes en migration en ces termes « le phénomène du départ des femmes avec des enfants est une mauvaise chose chez nous, mais notre incapacité à subvenir aux besoins de nos familles, est en partie l'une des raisons du départ. En effet, les chefs des familles n'ont pas d'autres revenus en dehors de l'agriculture. Ils ne font ni le commerce ni l'élevage. »

Les ménages sont en majorité polygames et composés d'un nombre important de personnes à charge. En effet, 70 % de ménages ont plus de cinq enfants à entretenir (figure 3). Il est évident que les charges pour les chefs de ménage sont énormes avec l'agriculture comme activité principale, vulnérable face à des facteurs climatiques et anthropiques.

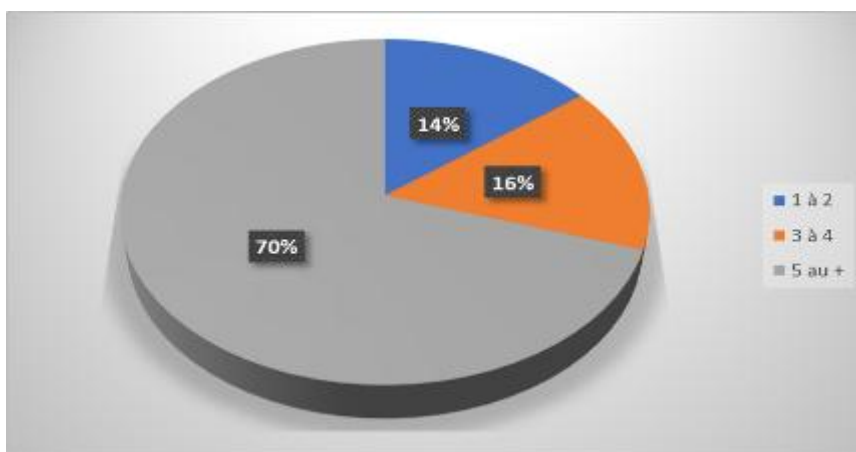


Figure 3. Nombre des enfants par ménage (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

Le manque de qualification professionnelle chez les chefs de ménages constitue un véritable frein dans la diversification des sources de revenus. Près de 90 % des enquêtés (figure 4) ont un niveau d'instruction très élémentaire, ce qui les contraint à la pratique de travaux tels que l'agriculture, le commerce informel et l'élevage.

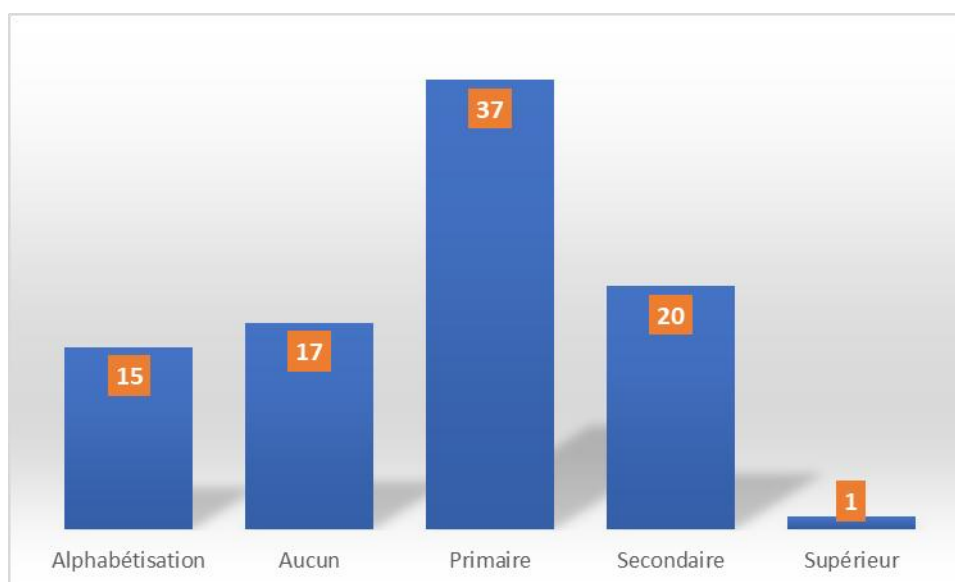


Figure 4. Niveau d'instruction de chefs de ménage (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

2.1.2. Les femmes migrantes

Le profil des chefs de ménage montre des foyers polygames. L'analyse de la figure ci-dessous fait ressortir également que les femmes migrantes au niveau de la zone d'étude sont en majorité mariées. Elles sont en effet 90 % à vivre soit dans des foyers monogames (46 %) soit dans des foyers polygames (44 %).

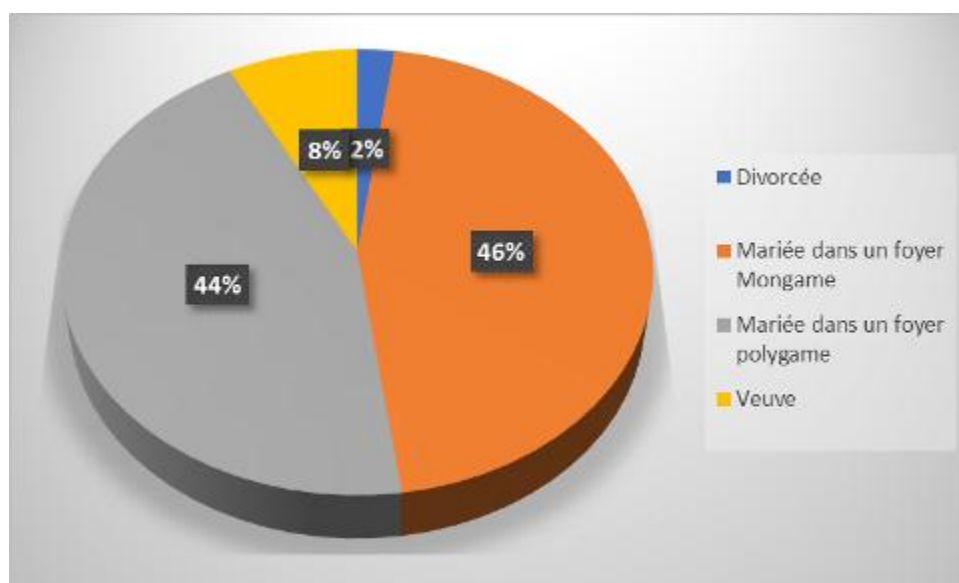


Figure 5. Statut des femmes migrantes (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

Ces femmes sont majoritairement jeunes avec 72 % qui ont moins de 35 ans, (figure 6). La migration pour ces femmes n'est pas un phénomène nouveau, car elles ont presque chacune un passé migratoire. Elles ont opté pour une migration circulaire plutôt qu'une migration définitive. Cette pratique de la migration circulaire permet à ces femmes de contribuer à la prise en charge familiale et de préserver en même temps leur vie conjugale. En effet, elles reviennent pendant la saison de pluie pour participer aux travaux champêtres et entretenir leurs foyers conjugaux. Ceci leur évitera d'être répudiées et mal vues dans une société fortement islamisée. Elles migrent avec des enfants dont l'âge est compris entre 6 et 17 ans.

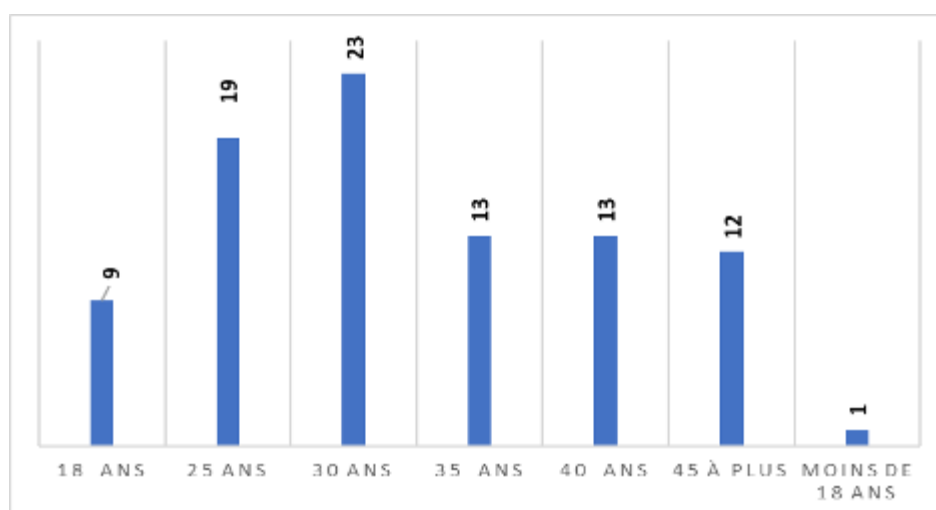


Figure 6. Âge des femmes migrantes (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

2.1.3. Les enfants enrôlés dans la migration

Les femmes dans le processus de leur migration impliquent de manière active des enfants dont l'âge varie entre 6 et 17 (figure 7).

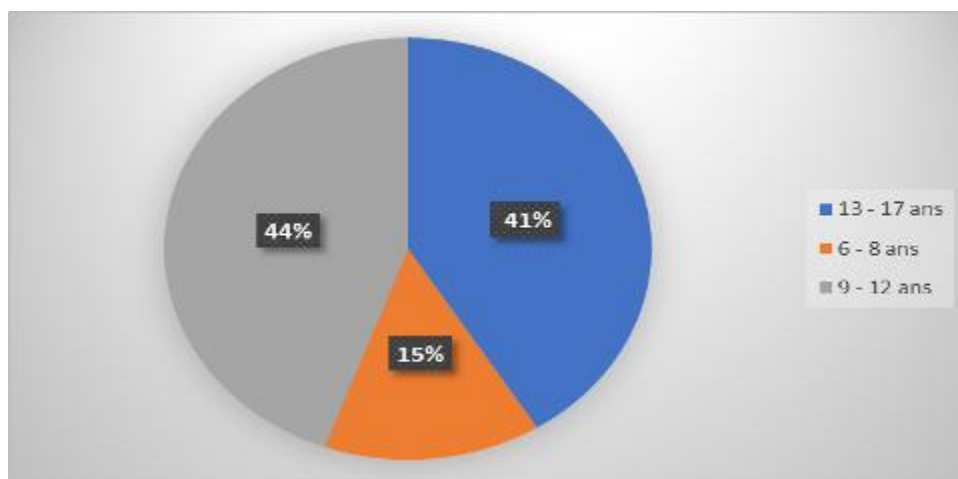


Figure 7. Âge des enfants enrôlés dans la migration féminine (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

La figure 7 affiche une proportion importante des enfants âgés de 9 à 12 ans (44 %), suivis de ceux âgés de 13 à 17 ans (41 %) très loin devant ceux âgés de 6 à 8 ans. Ils sont tous dans la tranche des enfants en âge scolaire. Mais ils se retrouvent enrôlés dans la migration souvent en abandonnant les bancs de l'école.

L'analyse de la figure 8 donne le niveau d'instruction des enfants enrôlés dans la migration féminine. Il ressort que 90 % des enfants fréquentaient l'école avant leur enrôlement dans la migration. Ils sont plus de 76 % inscrits à l'école moderne (du primaire au collège) et 18,8 % au niveau de l'école coranique. Seuls 5,5 % se trouvent hors du système éducatif. Les femmes migrantes extirpent leurs enfants pour les enrôler dans la migration. C'est peut-être la fin de la scolarité pour certains enfants et d'autres plus chanceux, peuvent reprendre le chemin de l'école après plusieurs mois d'abandon.

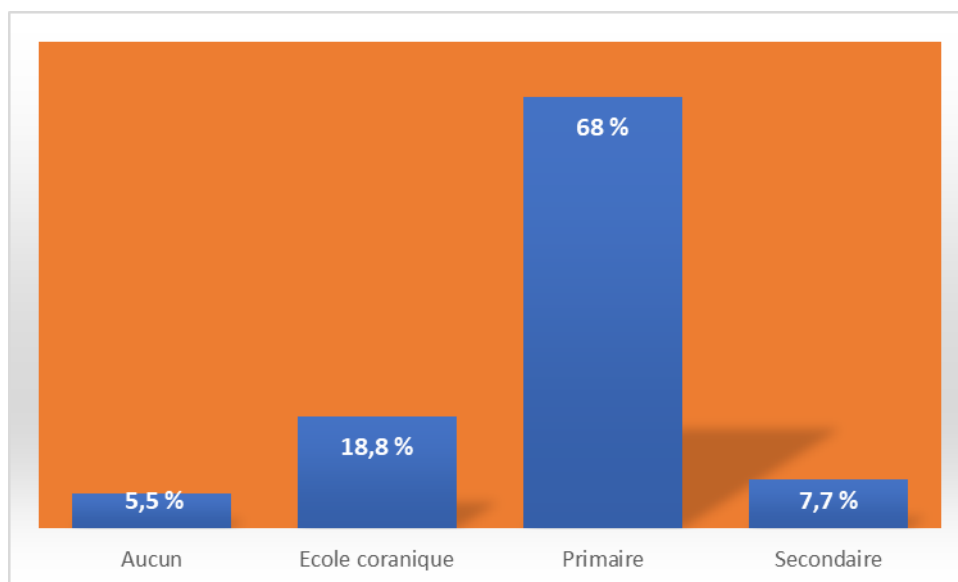


Figure 8. Niveau d'instruction des enfants enrôlés (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

2.2. La dynamique de l'enrôlement des enfants dans la migration

Cette section présente les mécanismes de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine. Elle fait ressortir les causes de l'enrôlement des enfants et les stratégies développées pour l'effectivité de la pratique migratoire.

2.2.1. Les raisons d'enrôlement des enfants

L'enrôlement des enfants dans la migration féminine au Niveau du Département de Kantché peut être expliqué par le pouvoir des femmes migrantes sur leurs époux et l'approbation de la famille élargie. Malgré l'opposition de certains chefs de famille, la participation des enfants à la migration féminine est encouragée par la « décision familiale » ou la pression des normes sociales ainsi qu'à la réussite matérielle des anciennes migrantes.

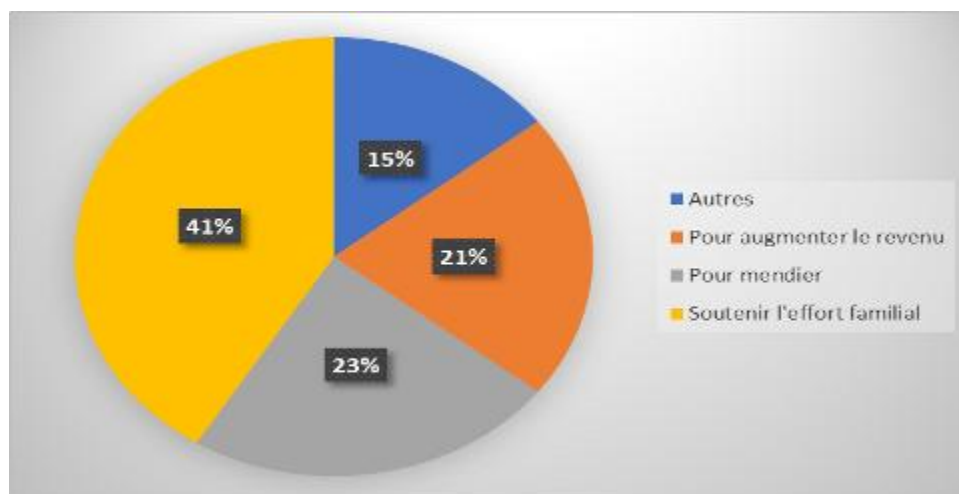


Figure 9. Raisons de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

Les femmes migrantes évoquent plusieurs raisons qui les poussent à enrôler les enfants dans la migration. La première raison (41 %) est de « soutenir l'effort familial ». En effet, la production de l'agriculture, principale source de revenus, est soumise à des contraintes déjà citées ci-haut. C'est dans cette perspective que les femmes embrassent la migration de survie. Elles enrôlent les enfants pour apporter leur contribution dans la gestion familiale. On peut ici parler de la « rétrocession » de rôle aux enfants ou même de « l'inversion » de rôle, car la responsabilité parentale est d'assurer les besoins de leurs progénitures, surtout à bas âge, et non le contraire. Ainsi le gain de labeur des enfants sert à assurer la pérennité alimentaire aux autres membres de la famille restés au pays. Ainsi donc les femmes migrantes font recours aux enfants pour pouvoir augmenter leurs revenus.

2.2.2. L'organisation de départ

L'analyse de la figure 10 révèle le caractère clandestin de la migration féminine dans le Département de Kantché. En effet, depuis la criminalisation de la « filière migration » par la loi 2015-36, le voyage des migrantes se fait selon plusieurs stratégies de contournement. Elles sont 94,44 % à entreprendre ces voyages sans aucune pièce d'identité, donc de manière irrégulière. Elles saisissent le service des passeurs pour pouvoir atteindre leur destination à travers des stratégies de contournement des postes de contrôle. Cette attitude augmente les risques de trajet pour les migrantes déjà vulnérables de par leur statut. Ces femmes font cas de plusieurs difficultés pendant leur voyage, notamment la mauvaise organisation, le manque de moyens financiers et aussi la méconnaissance totale de l'itinéraire. Même après l'abrogation de cette loi, les mécanismes mis en place pour le contrôle des femmes migrantes en compagnie

des enfants restent toujours en vigueur. Il est difficile pour une femme de franchir les postes de contrôle en compagnie des enfants. Elles se retrouvent obligées d'utiliser des réseaux de trafic.

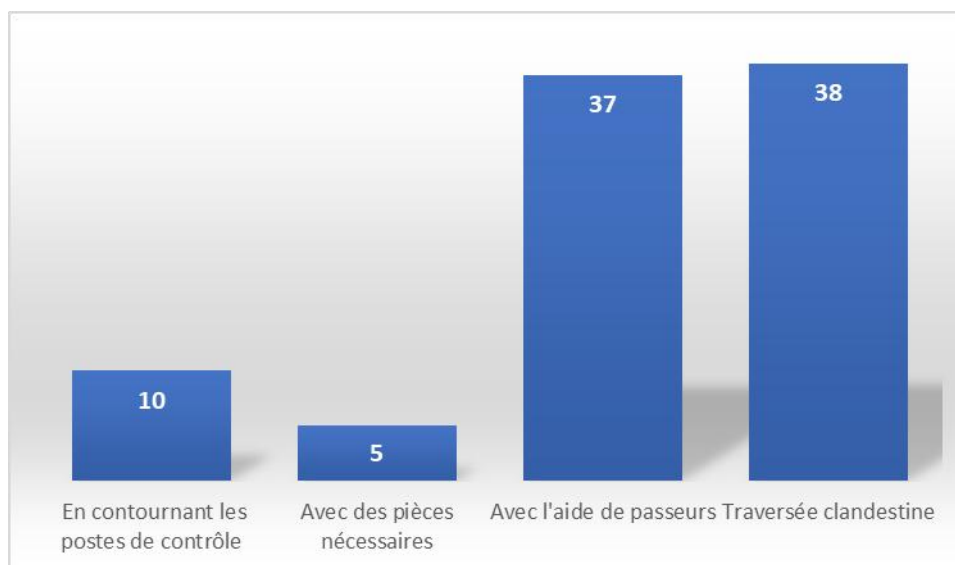


Figure 10. Préparatif du départ (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

2.2.3. L'implication des enfants dans le processus migratoire

Le départ des femmes en migration se fait le plus souvent en compagnie des enfants. L'implication des enfants est une affaire qui se traite entre les adultes. Les enfants, comme l'indique la figure 11, ne sont nullement impliqués dans la prise de décision les concernant. Pour certains enfants, le départ en migration constitue une bonne nouvelle, car ça permet au moins d'échapper à la pauvreté chronique ou même à la découverte d'autres univers. Mais pour d'autres, c'est une situation moins reluisante cela les poussant à l'abandon de leur terroir natal, de leur famille et d'autres connaissances.

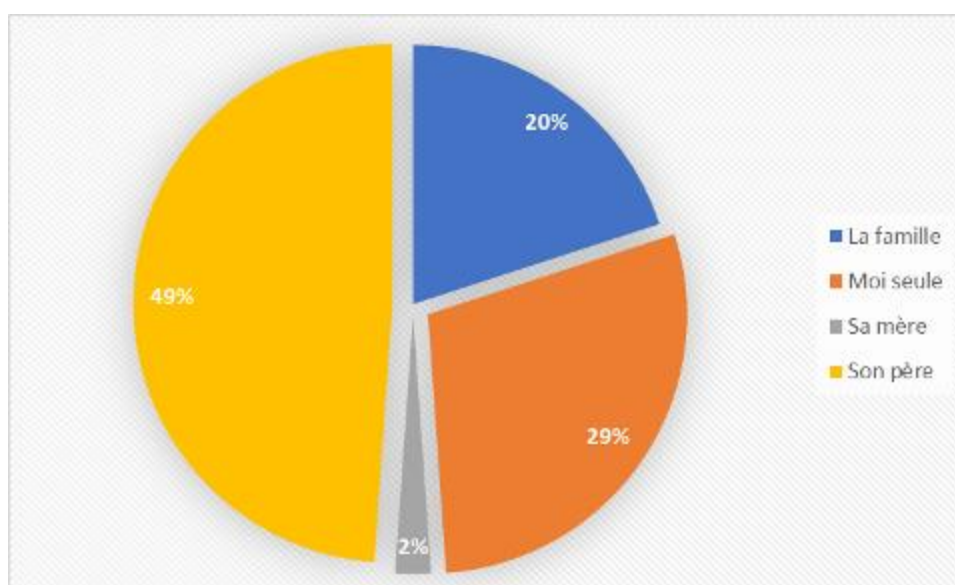


Figure 11 : La prise de décision de l'enrôlement des enfants dans la migration (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

2.3. La trajectoire et les conditions de vie dans le pays d'accueil

Cette partie met l'accent sur le vécu des migrants dans la zone d'arrivée. Elle fait ressortir les conditions de vie, les activités pratiquées ainsi que leurs éventuels impacts chez les enfants enrôlés.

2.3.1. Les réalités de l'installation et précarité résidentielle

Les migrantes du Département de Kantché sont en général en situation irrégulière. Elles se retrouvent dans une situation irrégulière au niveau du pays de destination. Cette situation les oblige à vivre dans des conditions de vie qu'elles qualifient en majorité de « précaires ». En effet, pour prétendre à un logement décent, il faut avoir des papiers et une reconnaissance formelle, ce qui n'est pas le cas pour ces migrantes. Elles se contentent de chercher des camps de fortune ou, dans le meilleur des cas, de trouver des habitations en chantiers, en banlieue. Ces habitats de fortune surpeuplés, parfois insalubres, peuvent être à la base de plusieurs maladies. Pour éviter ces situations, le ST1 (2025) a entrepris « la sensibilisation des parents sur les dangers de la migration surtout avec des enfants, leur montrer les risques éventuels, les violations des droits dont ils victimes, notamment le droit à la santé, à l'éducation, à la protection, à une pièce d'identité... »

2.3.2. La mendicité comme professionnalisation précoce

Les femmes migrantes, dans leur majorité, enrôlent des enfants dans leur migration de survie. Ils sont en effet plusieurs enfants à se voir embarqués dans l'aventure loin de chez eux. 75 % de ces enfants pratiquent le « métier » de la mendicité, comme le montre la figure 12.

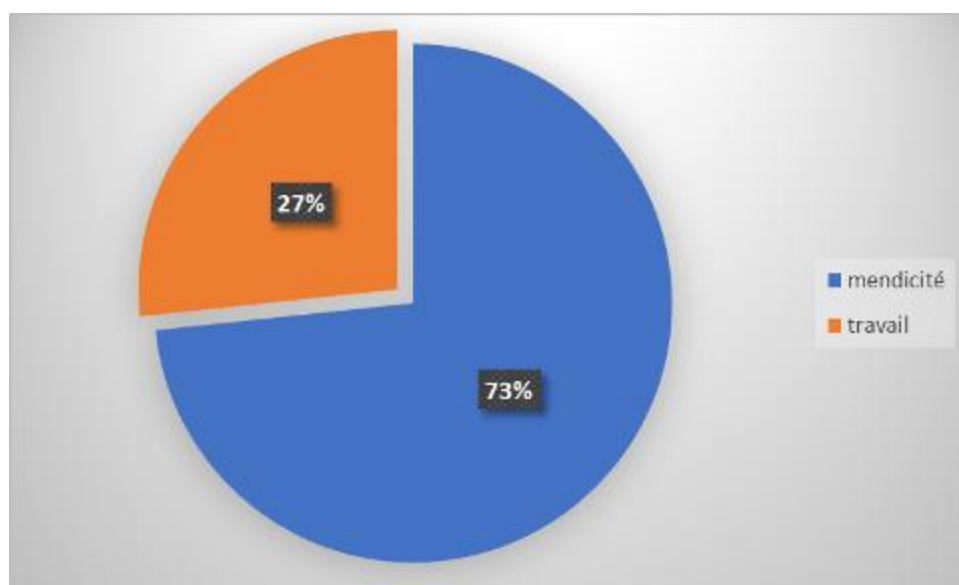


Figure 12. Activités pratiquées par les enfants enrôlés dans la migration féminine (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

Ces enfants ou même ces femmes migrantes passent plus de 1/3 de la journée à quémander au niveau des endroits stratégiques de forte fréquentation de la population ou des carrefours et au niveau des feux optiques. Malgré les conditions difficiles de cette pratique (exposition à des risques d'accidents, aux insultes et autres harcèlement), les enfants se voient investis d'une mission : celle de se montrer misérable, d'attirer la sympathie des passants afin d'en recevoir quelques billets de banque, de récolter le maximum de gains. Cette moisson en numéraire envoyée par l'intermédiaire de la tutrice (femme migrante) va servir à soutenir les membres de la famille restés au pays. Ainsi, il est aisé de voir ces enfants remplir les rôles

qu'auraient dû remplir leurs parents : celui de prendre en charge les besoins de la famille. Donc ces enfants sont devenus, malgré leur jeune âge, des véritables « ravitailleurs ». Cv 1 (2025) atteste que « Ces envois sont pour certaines destinés à leur mari, pour d'autre une autre personne. Ces personnes réceptrices de ces fonds envoyés les utilisent. Le mari en utilise aussi pour prendre en charge sa famille surtout lorsqu'il a une autre femme. »

2.3.3. L'impact psychosocial et développemental sur les enfants enrôlés

Les résultats des enquêtes font ressortir plusieurs impacts sur les enfants enrôlés dans la migration féminine. En effet, la présence des enfants dans un environnement inconnu déclenche chez eux des attitudes nouvelles, celles de se protéger contre l'inconnu et de se replier sur soi. Ainsi, ces enfants ont des difficultés à s'intégrer dans la communauté d'accueil ou même à faire des amis. Parfois ce sont leurs nouvelles conditions liées à la pratique de la mendicité qui ont développé chez ces eux un stress permanent.

Ces jeunes « travailleurs » dans leur attente continuelle de quémander auprès des passants font déjà face à une situation trop dure pour les catégories de leur âge. Ils surmontent très difficilement la séparation des fratries laissées au pays, du nouveau contexte culturel dans le pays d'accueil et à l'exposition quotidienne aux aléas de la vie urbaine. La migration de survie laisse chez ces enfants enrôlés des clichés indélébiles. Selon ST 2 (/2025) « les enfants sont entraînés dans la mendicité. Cette dernière contribue à les rendre plus fainéants ou dépendants même en devenant adultes. Ils deviennent des éternels assistés. »

Le parcours migratoire est marqué chez les enfants par des traumatismes liés à des violences verbales et même physiques, mais aussi par l'exploitation dans les réseaux de la mendicité. Il n'existe aucun mécanisme de défense adapté pour les enfants. Ces derniers déclarent gérer très mal leurs émotions ou parfois par « pleurs ». Selon Cv 4 (2025) « les inconvénients sont multiples. Les enfants enrôlés sont doublement perdants. Ils ne sont ni inscrits à l'école coranique ni à l'école moderne. Ils apprennent des mauvaises habitudes, et surtout chez les jeunes filles qui sont poussées à la prostitution ».

2.4. La réponse institutionnelle face aux conséquences des migrations féminines

Ce point présente les actions entreprises pour la gestion migratoire. Il évoque les actions immédiates et celles à long terme.

2.4.1. Le cycle de rapatriement

L'Etat du Niger, face aux désarroi de la population nationale, aux risques que courent les migrants surtout femmes et enfants, à travers la traversée du désert et l'exposition aux conditions de vie très difficiles à la destination, décide de rapatrier ses ressortissants en situation irrégulière. À la suite de la découverte macabre de 92 migrants retrouvés morts dans le désert nigérien en 2013, les autorités algériennes et nigériennes ont renforcé leurs efforts sur le contrôle des flux migratoires et la protection des migrants en partance vers l'Algérie. Malheureusement, ces opérations de rapatriement se font dans des conditions dégradantes où les migrants transportés par des bus sont déposés au poste frontalier d'Assamaka. A partir de cette frontière, en collaboration avec l'OIM, les migrants sont acheminés vers Agadez dans un centre de transit avant de poursuivre le voyage vers la Ville de Zinder. Depuis 2014, plusieurs milliers de migrants ont fait l'objet d'expulsion non seulement à partir d'Algérie mais aussi de certains Etats de l'Afrique occidentale. Il s'agit du Sénégal, de la côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Burkina Faso...

2.4.2. La réinstallation par l'autonomisation

A travers ces rapatriements voulus et organisés par les autorités nigériennes, l'objectif était de mettre fin à cette migration irrégulière et trop risquée pour les couches les plus

vulnérables. Pour accompagner ces actions, l'Etat et ses partenaires mettent en place des actions de stabilisation au niveau des zones de départ de ces migrants. Certaines initiatives locales sont soutenues et financées par l'Etat et ses partenaires. Il s'agit comme évoqué par Ali (2021, p. 24) du maraîchage, de la création d'infrastructures marchandes et sociales pour créer davantage d'opportunités pour les jeunes et les femmes, de la promotion de l'économie locale et par conséquent du développement économique local par l'identification et la promotion de plusieurs filières porteuses, etc. Les financements sont orientés vers les femmes migrantes de retour afin de leur permettre une autonomie financière stable et ainsi réduire l'enrôlement des enfants. Malheureusement, ces interventions, au lieu de stabiliser les femmes migrantes, ont produit des effets contraires. En effet, d'une part, les anciennes migrantes dotées d'un capital économique ont repris le chemin de la migration et d'autre part, celles qui n'ont pas fait l'objet de soutien se voient obligées de migrer pour être soutenues à leur tour.

3. Discussion

L'analyse des données issues de cette étude présente une zone où la migration est liée à une variabilité de profils des acteurs. En effet, les résultats de cette étude montrent des chefs de famille avec un revenu faible et une charge énorme. Cette situation oblige des femmes à entreprendre la voie de la migration de survie pour relayer leurs maris dans la prise en charge familiale. Ces femmes migrantes enrôlent les enfants pour augmenter le revenu de la migration. Ces résultats sont similaires à ceux de plusieurs auteurs (Maliki, 2016 ; 2021 ; Souley, 2017 ; Mamane, 2018 ; Brah, 2024) qui indiquent que, face à la vulnérabilité économique, les chefs de ménage sont incapables de subvenir aux besoins essentiels de leurs familles. Cet état de fait oblige les femmes à chercher d'autres moyens de survie d'où la pratique de la migration.

Les femmes, dans leur souci de contribuer plus efficacement à la survie des ménages, utilisent les enfants dans la pratique migratoire. L'enrôlement des enfants dans la migration féminine est une stratégie des femmes migrantes pour augmenter les revenus. Ces enfants enrôlés sont pour la plupart utilisés dans la mendicité au niveau de la zone d'arrivée comme le soulignent plusieurs études réalisées (Oumarou, 2016 ; Souley, 2017 ; Mamane, 2018 ; Ali *et al.*, 2023) au niveau du Département de Kantché. Ces études montrent que les femmes ayant enrôlé plusieurs enfants sont celles-là qui rapportent plus de revenus de la migration.

La pratique de la migration féminine se fait de manière irrégulière dans notre zone d'étude. Les femmes et les enfants ne disposent d'aucun papier et ne respectent aucun circuit officiel de migration. Ces irrégularités contraignent les femmes migrantes en compagnie des enfants à user des circuits périlleux pour pouvoir rejoindre les destinations malgré les risques. Ils se retrouvent dans des conditions de vie très précaires qui impactent beaucoup la vie des enfants sur les plans psychologique et social. Certains de ces impacts sont ressortis par plusieurs études (Souley, 2017 ; Maliki, 2021 ; Mamane, 2018 ; Mamane et Souley, 2024). Les impacts les plus importants sont les violences verbales, la séparation affectant les enfants, la déscolarisation et d'autres préjudices comme les violences physiques et les maladies.

La gravité des risques liée à la traversée du désert, la nature des activités pratiquées par les femmes et les enfants en migration obligent l'Etat à demander à plusieurs pays de refouler les migrantes nigériennes et leurs enfants. A travers ces actions de refoulement les autorités veulent assurer la protection et la stabilisation des femmes et des enfants dans leur terroir natal. Ces résultats font aussi partie des travaux de Oumarou (2016) qui précise que les événements d'octobre 2013 ont suscité de la part de l'Etat et de ses partenaires des interventions en faveur des migrants de cette localité.

Conclusion

L'analyse des données quantitatives recueillies sur le terrain, combinées à des entretiens, fait ressortir une dynamique migratoire évolutive dans le Département de Kantché. La migration dans cet environnement sujet à des aléas climatiques, au morcellement des terres agricoles, à une pression démographique sans précédent est une stratégie de survie familiale développée par les femmes.

L'explication de la migration est d'abord liée aux conditions économiques des chefs de famille. La migration féminine symbolise la faillite des systèmes de développement locaux où les principales activités (à l'image de l'agriculture) n'arrivent plus à couvrir le besoin alimentaire des familles « abondantes ». Loin d'être un choix personnel, la migration de la survie est une nécessité impérieuse. Les femmes et leurs enfants sont devenus les maillons indispensables de cette stratégie qui consiste à mendier et à envoyer le revenu pour soutenir la famille restée au pays.

La participation des enfants dans cette entreprise risquée, montre des violations de leurs droits et crée chez eux des impacts de tout genre. Malgré la décision de l'Etat de mettre fin à la migration de mendicité, il faut une volonté plus audacieuse qui valorisera les droits de l'enfant et assurera l'autonomisation des femmes.

Cette étude pose des bases essentielles pour comprendre la complexité du phénomène de l'enrôlement des enfants dans la migration au niveau de la zone d'étude. Mais il faut que d'autres recherches viennent pour éclairer les politiques publiques et construire des réponses durables qui protègent les enfants tout en soutenant les stratégies de survie des familles.

Références bibliographiques

- Aboubacar Barmou, S. (2018). Migrations et participation communautaire dans la commune rurale d'Allakaye au Niger, Grupo ANTE, Santiago de Compostela, (GI-1871), 248-267. [En ligne], consultable URL : <https://www.usc.gal/gl/investigacion/grupos/ante>
- Ali, S., Malam Boukar, A. K., Souley, K. & Ille Maman, A. (2023). Impacts de la migration sur la scolarisation des enfants dans les Communes Rurales de Kantché et Daouché au Niger. *Della/Afrique*, 5(12), 25-39. DOI : 10.5281/zenodo.7766801
- Ali S., (2021). Mobilisation du potentiel productif (terre - eau - environnement) et migration dans le Département de Kantché au Niger. *African Review of Migration and Environment/ Revue Africaine de Migration et Environnement*, 5(1&2), 4-27
- Amadou, B. (2025, juillet 27). Entretien sur la migration féminine et l'enrôlement des enfants.
- Brah Malam Maman, L. (2024, 20 - 24 Mai). *Les déterminants majeurs de l'émigration des femmes rurales de la région de Zinder au Niger*. [Communication] 9^{ème} conférence sur la population. Lilongwe - Malawi <https://uaps2024.popconf.org/uploads/191214> (consulté le 28/12/2025)
- Cheffou, I. (2025, juillet 27). Entretien sur la migration féminine et l'enrôlement des enfants.
- Institut National de la Statistique. (2013). Présentation des résultats globaux définitifs du Quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) de 2012.
- Maliki Rabo, A. (2016). *Causes et conséquences de la migration féminine au Niger : cas de la Commune Rurale de Tsaouni dans le Département de Kantché* [Mémoire de Master] Université de Zinder.
- Maliki Rabo, A. (2021). *Les déterminants de départ pour la migration internationale des femmes du Département de Kantché au Niger et nouvelles actions de stabilisation* [Thèse de Doctorat Unique]. Université Joseph Ki-Zerbo.
- Mamane, H. (2018). *Migration internationale des femmes de la Commune Rurale de Tsaouni vers l'Algérie* [Mémoire de Master]. Université de Zinder.

- Mamane, H., Souley, K. (2024). Scolarisation des enfants issus de la traite des personnes et la migration féminine dans le Département de Kantché. *Territoires, Sociétés et Environnement*, vol (2), 124-135.
- Mamani, B. (2025, juillet 23). Entretien sur la migration féminine et l'enrôlement des enfants.
- Ministère de l'intérieur de la sécurité publique, de décentralisation et des affaires coutumières et religieuses. (2020). *Politique nationale de la migration (2020-2030) avec son plan d'action quinquennal*. INN.
- Moukaila, H. (2002). De la migration circulaire à l'abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger). *Revue européenne des migrations internationales*, 18 N° 2 161-187. DOI : 10.4000/remi.1662
- Moussa, Z. (2025, août 04). Entretien sur la migration féminine et l'enrôlement des enfants.
- OIM. (2014). *Migration in Egypt, Morocco and Tunisia, overview of the complex migratory flows in the region*.
- ONU Femmes. (2021). *Évaluation rapide de la situation des femmes qui migrent depuis, vers et à travers le Niger*. - <https://africa.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Africa/Attachments/Publications/2021/10/Assessment%20Report%20FR%20FINAL%20Web.pdf> (consulté le 28/10/2025)
- Oumarou, H. (2016). *Des femmes et des enfants de Kantché sur la route d'Algérie : Analyse socio anthropologique d'un phénomène mal connu*.
- Souley, K. (2010). *Analyse des flux de migration et leur impact sur les communautés locales à la périphérie de la réserve de biosphère du W du Niger* [Thèse unique de doctorat]. Université Abdou Moumouni de Niamey.
- Souley, K., Illou, M, Ali, S. (2017). Causes et conséquences de la migration des femmes de Kantché vers l'Algérie. *Revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifiques*. Nouvelle Série, Sciences Humaines, vol (009), 335-356.
- Tidjani, A. (2025, juillet 28). Entretien sur la migration féminine et l'enrôlement des enfants.